

PIÈCES À FOURNIR

Le dossier doit comporter obligatoirement :

- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae
- Copie du diplôme le plus élevé
- Bulletin d'inscription spécifique en ligne

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **10 février 2017**
Jury de sélection des candidatures : 27 février 2017

Toutes les informations d'inscription figurent sur le site :
www.cnfpt.fr

CONTACTS

Ce cycle est organisé par :

INSET de Montpellier

76, place de la Révolution Française
34 965 Montpellier cédex 2
Tél. : 04 67 99 76 76
Fax : 04 67 99 76 44

Caroline AVELLAN

Responsable du service Communication et Ressources Formatives
et référente commande publique
Tél. : 04 67 99 76 49 -- caroline.avellan@cnfpt.fr

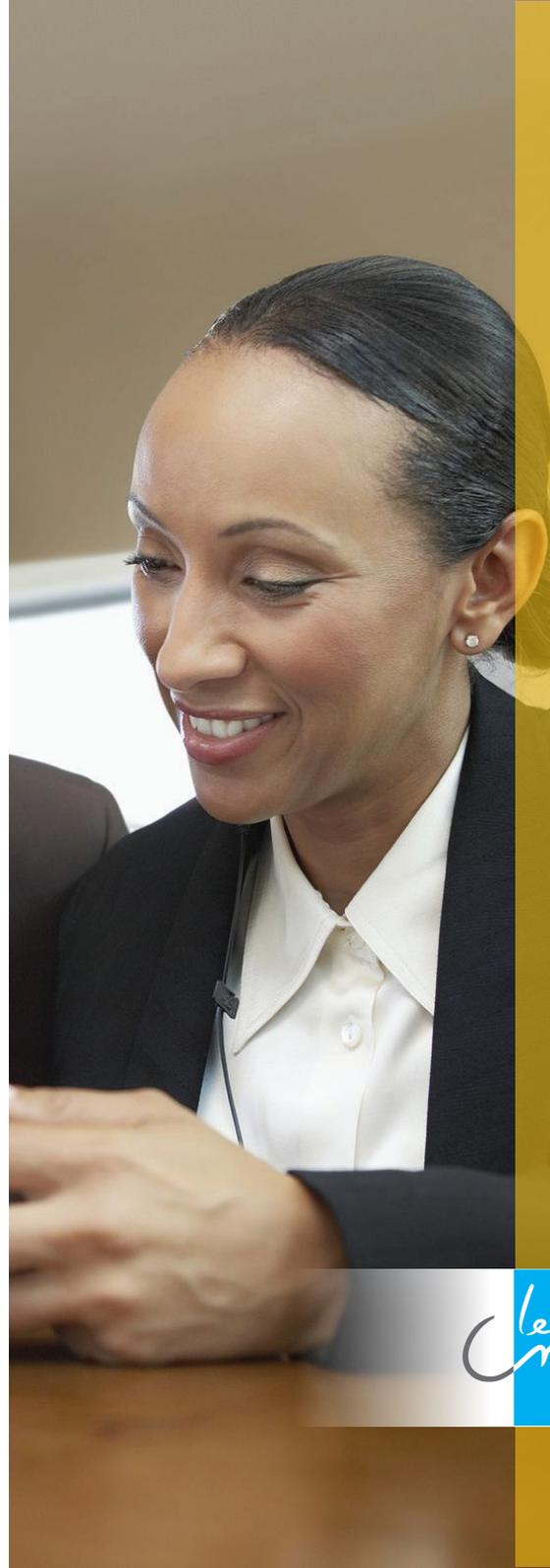
Marie-Ange MARQUEZ VILLARD

Assistante
Tél. : 04 67 99 76 52 -- marieange.marquezvillard@cnfpt.fr

CYCLE
DE FORMATION
PROFESSIONNELLE

RESPONSABLE
DES AFFAIRES
JURIDIQUES

2017



PRÉSENTATION

Les affaires juridiques constituent une fonction transverse majeure au sein des collectivités territoriales.

Ce cycle s'adresse principalement aux responsables d'un service juridique, en prise de fonction ou en situation de mutation professionnelle.

Le secteur concerné est celui des affaires juridiques et administratives (marchés publics, assurances, modes de gestion des services publics et affaires générales) au sein des collectivités territoriales ou établissements publics de coopération intercommunale, les offices HLM et SDIS.

Le cycle est ouvert à des personnes titulaires d'une licence en droit ou diplôme équivalent.

L'objectif principal est de permettre aux cadres de mieux définir leur rôle de responsable d'une mission dans un contexte très évolutif de la fonction juridique, de piloter un service juridique, de savoir agir en situations conflictuelles et régler les contentieux dans des conditions optimales.

LA PROFESSIONNALISATION

Le cycle repose sur un principe d'alternance entre des périodes de formation et des phases d'activité en situation professionnelle.

Il repose également sur une alternance théorie/pratique en développant une vision stratégique de la fonction de responsable des affaires juridiques. L'animation des différents modules fait appel à des méthodes variées et une pédagogie active : ateliers, cas pratiques, débats et tables rondes, réalisés par des praticiens confirmés et des spécialistes référents dans leur domaine.

Un rapport professionnel sera exigé, celui-ci constituant le moment fort de la professionnalisation. Il constitue le champ d'application des acquis développés dans les différents modules théoriques et pratiques.

Le sujet du rapport est issu d'une problématique professionnelle, choisi par le stagiaire et validé par le CNFPT, porte sur un projet à caractère juridique, tant dans ses aspects techniques qu'organisationnels.

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FORMATION

L'ensemble du cycle fera l'objet d'une évaluation finale sous la forme d'un rapport écrit permettant de contrôler la capacité du stagiaire à développer un projet en collectivité. Il sera présenté et soutenu devant un jury après validation des modules du cycle.

Suite à la validation des modules du cycle et du rapport, un certificat de formation professionnelle sera délivré par le Président du CNFPT.

Modules de formation

1 - La fonction de responsable des affaires juridiques

Objectif général : définir le rôle de responsable des affaires juridiques au sein d'une collectivité territoriale ou d'un EPCI

Dates : du 18 au 21 avril 2017

2 - La gestion d'un service juridique

Objectif général : manager et piloter un service juridique

Dates : du 16 au 19 mai 2017

3 - Le conseil juridique et le contrôle des actes

Objectif général : assister les services et aider à la décision

Dates : du 26 au 30 juin 2017

4 - Les enjeux stratégiques d'un service juridique : communiquer et veiller

Objectif général : aider les acteurs à s'approprier les informations juridiques et à les valoriser

Dates : du 18 au 22 septembre 2017

5 - La gestion des contentieux et règlements des litiges

Objectif général : régler les contentieux et gérer les conflits

Dates : du 9 au 13 octobre 2017

6 - Elaboration du rapport de fin de cycle

Objectif général : définir le rapport professionnel et appliquer une méthode d'élaboration pour le produire

Séquences pédagogiques intégrées au sein des autres modules

Date de présentation des rapports professionnels devant le jury :

9 novembre 2017